

Communiqué - Assises de la SFT : pour sauver le plan greffe, faire de la greffe un laboratoire d'innovations organisationnelles et tarifaires

Ce jeudi 28 septembre 2023, les Assises de la Société francophone de Transplantation (SFT) ont réuni l'ensemble des acteurs de la greffe en France : patients, professionnels, direction des CHU, agences régionales de santé, agence de la biomédecine, ministère de la Santé (DGOS).

Elles étaient consacrées au 4^e plan greffe, lancé en mars 2022, qui pour la première fois est financé à hauteur de 210 millions d'euros. Son objectif sur cinq ans est de développer et de renforcer le prélèvement et la greffe, en lien avec l'Agence de la biomédecine, les ARS, les directions administratives et médicales des hôpitaux, les acteurs de terrain, les associations de patients.

Face aux difficultés rencontrées sur le terrain, à l'hôpital, des échanges nourris ont eu lieu, autour de thématiques cruciales, notamment les dimensions organisationnelles et financières, les difficultés de ressources humaines, ou encore le fléchage effectif des moyens dédiés vers l'activité.

Investir dans la greffe de façon prioritaire est particulièrement efficient pour le système de santé. Les greffes d'organes sont vitales. Plus d'un millier de patients sont morts en 2022 faute d'avoir été greffés à temps. Sept décès sur dix concernaient des personnes en attente d'un rein. **Les transplantations rénales permettent d'importantes économies de santé en comparaison du traitement alternatif qu'est la dialyse, tout en améliorant sensiblement la qualité et l'espérance de vie des patients¹.**

Faire de la greffe une activité financièrement à l'équilibre pour les hôpitaux en crise

Malgré ces constats, connus de longue date, la tarification actuelle de la greffe permet difficilement aux CHU de parvenir à un équilibre financier. Cet état de fait constitue un fort désincitatif à l'engagement des établissements pour développer la greffe, en dépit des ambitions affichées par le plan greffe.

Certaines des clés d'amélioration sont clairement identifiées

Par exemple, les examens HLA, destinés à évaluer le profil immunologique des donneurs et des receveurs, sont particulièrement coûteux. Ils contribuent fortement aux difficultés à équilibrer financièrement l'activité de greffe. Il est donc nécessaire et urgent qu'ils soient extraits des forfaits greffe et financés à part.

Réformer un modèle à bout de souffle pour l'adapter aux évolutions de la société

La loi de bioéthique de 2004 a fait de la greffe une priorité nationale. Cette décision a été justifiée par la grande fragilité du prélèvement et de la greffe. En outre, la greffe est une des rares activités « de recours », ne pouvant être réalisée que dans les CHU. Impossible donc de la déporter dans d'autres établissements. Pourtant, sur le terrain, cette priorité est souvent mise à mal et les équipes doivent se battre, parfois en vain, pour disposer des moyens nécessaires pour sauver des vies.

¹ Si la France s'alignait sur les meilleures pratiques européennes, notamment celles de l'Espagne, le nombre de greffes rénales réalisées chaque année pourrait être doublé en cinq ans. La vie et la santé de milliers de patients seraient ainsi considérablement améliorées, tandis que sur cette période, [les économies réalisées s'élèveraient à près de 200 millions d'euros pour notre système de santé.](#)

Les arbitrages administratifs et financiers nécessaires à cette priorisation doivent faire l'objet d'échanges avec les directions de chaque hôpital. Ce sujet pourra aussi être abordé lors d'une prochaine conférence des DG de CHU à laquelle participeront les acteurs de la greffe.

En période de crise de l'hôpital, mais aussi des vocations, le modèle historique de la greffe d'organes, reposant sur l'engagement altruiste et l'abnégation de ses acteurs, ne paraît plus compatible avec l'atteinte des objectifs du plan greffe. Les questions de qualité de vie au travail doivent être posées sans détour, pour motiver, former, prendre soin de soignants impliqués dans des spécialités chronophages mais humainement et scientifiquement enrichissantes.

L'engagement de certains acteurs, notamment des services de chirurgie et de coordination du prélèvement d'organes et de tissus doit être facilité, y compris par des incitations financières, à défaut de quoi la greffe continuera inévitablement de passer au second plan.

Face aux profondes difficultés d'accès aux blocs opératoires, tous les talents doivent pouvoir être mobilisés. Des soignants formés dans nos hôpitaux, mais exerçant désormais dans des structures périphériques ou dans le privé, disposent d'expertises précieuses pour les activités de greffe. Il doit devenir possible de les mobiliser contractuellement pour qu'ils puissent y participer dans des conditions attractives.

L'inquiétante augmentation du taux d'opposition en France

L'augmentation constante des taux de refus des familles au don d'organes est particulièrement préoccupante. Elle va probablement de pair avec la montée des crises sociétales et une défiance croissante vis-à-vis des institutions. Pour y faire face, d'autres pays, comme l'Espagne, ont su apporter des réponses efficaces. Au-delà du nécessaire développement de la culture du don, elles passent par le **renforcement, la multiplication et la formation des équipes de coordination hospitalière de prélèvement, chargées de l'accueil et des entretiens avec les familles.** Là aussi, l'investissement s'avère hautement rentable.

Il est temps d'être agile et d'innover !

La greffe, priorité nationale dans la loi, reste une activité anormalement fragile qui se heurte sur le terrain à d'importants freins et à une inertie qui doivent être vigoureusement combattus. Ces assises ont montré la détermination de l'ensemble des acteurs, et des pistes très concrètes ont été esquissées. Il est désormais crucial de les mettre en œuvre résolument et sans attendre.

Signataires :

Fédération des Greffes Cœur et ou Poumons

France ADOT

France Rein

Greffe+

Renaloo

Société francophone de Transplantation

Trans-Forme

Transhépate

Vaincre la mucoviscidose